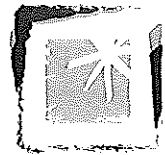


N° DEL/2023-031

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

**Séance du 3 avril 2023****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois, le 3 avril, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 27 mars 2023

PRESENTS (28)

Délégués titulaires (27) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, M. BOINET Jean, Mme BOURRIER Annette, M. CARTIER Philippe, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VERBRUGGE Dominique, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier.

Délégués suppléants (1) : M. LOUCHART Arnaud.

ABSENTS EXCUSES

Mme AUDUREAU Agnès, Mme BOUILLON Ludivine, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CASSEZ Didier, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, Mme PAREL Audrey, M. POP Ion Octavian.

ABSENTS

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, M. LACROIX Laurent.

Pouvoirs (9) :

Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
M. BRETTE Gérard a donné procuration à M. ROSSIGNOL Philippe,
Mme CARRARA Annie a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
M. CASSEZ Didier a donné procuration à M. DATIN Yves,
M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme FRAYSSE Marie a donné procuration à M. MENUET Jean-François,
Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. VILLA Olivier,
M. POP Ion Octavian a donné procuration à Mme DUBOUCHAUD Patricia,

Secrétaire de séance : M. CONTINSOUZA Nicolas.

OBJET : Demandes de subventions relatives aux travaux de mise aux normes du plan d'eau communal du Vendahaut à Lappleau

M. le Président rappelle les dispositions de la délibération en date du 1^{er} juillet 2019, approuvant le Programme Pluriannuel de gestion du bassin versant de la Luzège et petits affluents de la Dordogne.

Ce programme prévoit la mise aux normes du plan d'eau communal du Vendahaut conformément à l'arrêté en date du 30 mars 2021. Ces travaux consistent notamment en l'installation d'un moine immergé en amont des vannes de vidange, la mise en place d'un pseudo-moine dans le bassin de décantation et la restauration du partiteur en amont de l'étang.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

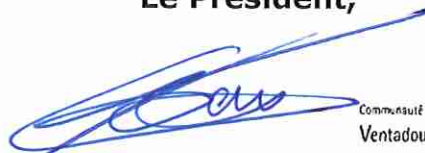
- **Fixe** le montant estimatif des travaux de mise aux normes du plan d'eau du Vendahaut à 60 000€ HT,
- **Sollicite** l'attribution des aides susceptibles d'être accordées par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et le Conseil Départemental de la Corrèze,
- **Fixe** comme suit le mode de dévolution des travaux : "Marché à Procédure Adaptée (MAPA)" (article L.2123-1 du code de la commande publique),
- **Autorise** M. le Président à signer la convention à intervenir avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Conseil Départemental de la Corrèze,
- **Autorise** M. le Président à signer tous documents afférents à l'opération.

POUR : 37

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 04 avril 2023
Le Président,**



Charles FERRÉ



Communauté de Communes
Ventadour Egletons Morédières

Carrefour de
l'Epinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26